

LE SORELOIS

VENREDI 27 OCTOBRE 1899

Le gouvernement provincial vient d'obtenir gain de cause devant les arbitres sur la question du fonds des écoles que disputaient le gouvernement fédéral et celui d'Ontario.

Le Club Libéral de St-Henri, Montréal, s'est réuni, mardi soir, rue Notre-Dame, sous la présidence de M. Gagné. Les membres de ce club sont mécontents de M. J. A. C. Madore, représentant d'Hochelega, et ont décidé, après mûre délibération, de lui substituer un autre candidat. On dit que M. Eugène Guay, maire actuel de St-Henri, remportera tous les suffrages.

La Banque Jacques-Cartier a ouvert ses portes jeudi matin, et a repris le cours de ses affaires.

La Banque ne retient que deux succursales à Montréal. Toutes les autres succursales ont été vendues.

Des déposants pour un million et demi de piastres ont signé un engagement de ne pas retirer leurs dépôts avant un an. La banque paiera tous les petits dépôts.

La réception faite à sir Charles Tupper, à Toronto, samedi soir, a été des plus enthousiastes.

Le chef conservateur a été accueilli avec un entrain magnifique et il a prononcé un discours plein de vigueur au cours duquel il a défendu avec talent les Canadiens-français des accusations de déloyauté portées contre eux.

Puis il a répondu au discours que sir Wilfrid Laurier a prononcé à Bowmanville.

Le vieux lutteur était en veine, et il a remporté un succès sans précédent.

L'honorable M. Peter Mitchell a été trouvé mort, mercredi matin, dans sa chambre, au Windsor, de Montréal.

L'honorable M. Mitchell a joué autrefois un rôle important dans la politique de sa province, le Nouveau-Brunswick, où il a représenté le comté de Northumberland au parlement fédéral pendant plusieurs années. C'était un des pères de la Confédération. Il a été ministre de la marine et des pêcheries sous le gouvernement de sir John Macdonald, jusqu'en 1872.

M. Calixte Ethier, député des Deux-Montagnes, au fédéral, a prononcé un long discours, à St-Benoît, dimanche dernier. Abordant la question Transvaalienne, il a déclaré, avec emphase, qu'il refuserait d'appuyer tout gouvernement forçant nos régiments canadiens à aller combattre contre les Boers.

Après M. Bourassa, M. Ethier prétend que la guerre entre l'Angleterre et le Transvaal ne nous regarde pas, qu'elle n'est pas le fait du peuple anglais; qu'elle a été condamnée d'avance par plusieurs hommes d'Etat du Royaume-Uni; qu'elle n'affecte, en rien, les intérêts de l'Empire et du Canada.

M. Ethier prétend, lui aussi, que le Canada, n'étant pas représenté au parlement impérial, ne doit pas prendre part aux guerres de l'Empire.

M. Henri Bourassa, député du comté de Labelle, a remis ces jours derniers sa démission entre les mains du premier ministre, à propos de l'attitude du gouvernement, relativement à la guerre du Transvaal.

Le député démissionnaire a expliqué son attitude à ses électeurs de Montebello et de Papineauville, dimanche dernier.

A la demande de M. Bourassa, ses électeurs ont voté la résolution suivante :

"Que nous, citoyens britanniques, électeurs libres du Canada, réunis en assemblée publique à Papineauville, le 22 octobre 1899, protestons de notre loyauté au titre d'Angleterre et à l'auguste

Souverain qui l'occupe et de notre attachement à la constitution qui nous régit, que sans distinction de partis politiques, nous approuvons l'attitude ferme et indépendante en même temps que constitutionnelle, que M. Henri Bourassa, notre député démissionnaire, a prise sur la question du Transvaal. Que nous nous opposons à toute tentative de dégradation militaire de l'Empire et à la participation du Canada aux guerres de l'Empire, sans droit de représentation dans les conseils impériaux."

A Montebello, trois auditeurs anglais ont protesté contre cette résolution.

Malgré l'attitude de M. Bourassa, un grand nombre de députés libéraux de la province de Québec ont donné leur adhésion à la politique suivie par le gouvernement Laurier, relativement à la guerre du Transvaal. Le *Herald* en donne la liste suivante :

- D. B. Meigs, pour Missisquoi.
- Rodolphe Lemieux, M. P., pour Gaspé.
- Dr J. Godbout, M. P., pour Beauce.
- G. Turcot, M. P., pour Mégantic.
- J. H. Legris, M. P., pour Maskinongé.
- Charles Bazinet, M. P., pour Joliette.
- L. P. Brodeur, M. P., pour Rouville.
- R. Profontaine, M. P., pour Hochelega.
- Odilon Desmarais, M. P., pour la division St-Jacques, Montréal.
- Louis Lavergne, M. P., pour Drummond et Arthabaska.
- C. Beausoleil, M. P., pour Berthier.
- Victor Geoffron, candidat pour Verchères.
- Thos. Fortin, M. P., pour Laval.
- N. A. Belcourt, M. P., pour Ottawa.
- Dr J. A. Ross, M. P., pour Rimouski.
- A. A. Bruneau, M. P., pour Richelieu.
- Dr R. M. S. Migault, M. P., pour Yamaska.
- P. V. Savard, M. P., pour Châteauguay et Saguenay.
- Chas. A. Gauvreau, M. P., pour Témiscouata.
- Dr T. Christie, M. P., pour Argenteuil.
- H. S. Harwood, M. P., pour Vaudreuil.

La banque Ville-Marie

Nous lisons dans la *Gazette du Canada*, de la semaine dernière :

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 72.

ACTE DES LIQUIDATIONS

In re La Banque Ville-Marie en liquidation.

Avis est donné, en conformité d'une ordonnance de l'honorable Juge Langelier, datée du 13 octobre 1899, qu'un deuxième dividende de trente-trois et un tiers pour cent sur les billets de circulation de la dite banque Ville-Marie, sera payable le 2 novembre prochain (1899), au bureau principal de la dite banque, No 153 rue St-Jacques, à Montréal, aux conditions suivantes :

Le jour du paiement du dit dividende, 2 novembre 1899, les porteurs de billets de circulation de la dite Banque devront déposer préalablement, et laisser en dépôt durant toute la dite journée entre les mains des dits liquidateurs, le total des billets dont ils sont porteurs, et le dividende leur sera payé contre remise d'un montant de billets équivalant au dividende retiré.

La partie des billets ainsi laissés en dépôt le jour du dividende qui n'aura pas été payée, sera remise le lendemain aux porteurs des dits billets par les dits liquidateurs.

A. L. KENT, liquidateur,
UBALDE GARAND, liquidateur,
J. O. DUPUIS, liquidateur.
Montréal, 14 octobre 1899.

La guerre au Transvaal

Les hostilités sont ouvertes depuis le 18 du courant, à l'expiration du délai proposé par les Boers. Ceux-ci ont pris l'offensive, comme ils en avaient prévu leurs provocations adversaires. Ils ont déjà détruit plusieurs trains militaires, fait de nombreux prisonniers, pris quelques places fortes et occupé la plupart des positions les plus avantageuses.

Les communications par voie ferrée, par télégraphe ou par téléphone, schévent d'être toutes interrompues, et nous sommes menacés de n'avoir que peu ou

point de nouvelles de la suite des opérations militaires. On nous apprend encore, toutefois, que les Boers traitent fort convenablement les prisonniers et qu'ils ont reconduit à la frontière avec tous les égards dus à sa position, l'agent anglais à Pretoria, M. Conyngham Greene. Ils ne paraissent pas avoir les mêmes intentions pour le fameux Cecil Rhodes, qu'ils accusent d'être la cause de la présente guerre, et qu'ils se disposent à traiter sévèrement s'ils réussissent à le prendre, mort ou vif. En somme, les boers ne semblent vouloir rien faire pour s'aliéner les sympathies de l'Europe continentale, lesquelles leur paraissent totalement acquises.

Sauf à prendre de l'avance, avant que l'Angleterre n'ait accumulé les forces nécessaires pour les écraser. Il y a présentement environ 30,000 soldats au service du drapeau britannique dans toute l'Afrique sud. Mais il en arrive tous les jours, et au mois de décembre, on compte qu'il y en aura de soixante-dix à quatre-vingts mille. Le généralissime Buller, qui aura l'entière direction des opérations, pour le compte de l'Angleterre, est parti de Londres, ces jours passés, pour aller prendre son commandement. Notre compatriote Girouard a été temporairement détaché de l'administration des chemins de fer égyptiens pour diriger le mouvement des ravitaillements de l'armée anglaise. L'amiral britannique a notifié près de cent navires marchands pour transporter au Cap ses troupes et les approvisionnements. On sait qu'un steamer de la ligne Allan a été retenu par notre gouvernement pour conduire à la même destination, aux frais de notre pays, notre contingent canadien de mille volontaires. Ceux-ci doivent s'embarquer à Québec lundi prochain. Comme on peut le voir, d'ici à une couple de mois la campagne transvaalienne battra son plein, si rien vient l'interrompre avant.

Il paraît que les pouvoirs européens espèrent intervenir encore efficacement pour faire cesser les hostilités et régler pacifiquement l'imbrroglio. Comme première démarche, l'Allemagne aurait, en leur nom, sollicité du gouvernement du Transvaal l'autorisation d'organiser un corps de police neutre pour la protection spéciale des intérêts européens dans les mines de la république sud africaine. Il n'est guère vraisemblable, cependant, que cette intervention in extremis des pouvoirs puisse arrêter la guerre.

Les choses sont trop avancées maintenant, et les Boers se trouvent trop encouragés dans leur lutte pour l'existence par les sympathies actives qui leur sont prodiguées de toutes parts. On assure que le généralissime Joubert, de l'armée Boer, compte dans ses légions des compagnies entières de Hollandais et d'Irlandais, et de nombreux officiers américains et allemands. Le vaillant commandant Marchand lui-même voulait aller prendre du service pour les Boers, mais le gouvernement français lui en a refusé la permission.

Les Boers comptent, de plus, sur les complications européennes, qui paraissent devoir tomber sur les bras de l'Angleterre, pour peu que les hostilités durent quelque temps. Ces prévisions se réaliseraient-elles? Les opinions semblent partagées à ce sujet, en Europe. En Russie et en Allemagne l'opinion publique paraît le plus montée à propos de l'incident transvaalien. Toutefois, pendant que dans l'empire du czar la presse semble unanime dans son hostilité à la Grande Bretagne, une fraction des sujets du kaiser Guillaume à l'air de croire qu'il ne ferait pas bon de s'attaquer à l'Angleterre, même en cette occurrence difficile, vu qu'elle a toujours en disponibilité, sa puissante force navale, avec laquelle il faudra compter, sur toutes les mers du monde.

La Grande Bretagne met à profit ce sentiment de défiance maritime en mobilisant, sur le pied de la plus complète efficacité son escadre de l'Atlantique.

Et, confiante, elle aussi en sa bonne étoile, comme le vieux président Kruger, qui déclare avoir choisi à dessein le jour de son anniversaire pour déclarer la guerre, la fibre Albion se tient prête à faire face à l'orage, d'où qu'il vienne. Dieu sera juge de l'équité de sa présente attitude; des succès ou des leçons qu'elle mérité.

Combien l'Angleterre a-t-elle de troupes à l'heure qu'il est en Afrique?

Deux brigades de la Royal Field Artillery hommes 9,81

Volontaire de Natal 2,080
Total 12,498
Attendus aujourd'hui 4,100
Attendus le 30 2,620
Attendus plus tard 52,138
Toute la population des Boers, y compris hommes, femmes et enfants, est d'environ 250,000.

Comment seront désignés nos 8 compagnies d'infanterie Royale en partance pour l'Afrique

- Compagnie A, formée dans la Colombie-Anglaise et le Manitoba.
- Compagnie B, formée à London.
- Compagnie C, formée à Toronto.
- Compagnie D, formée à Ottawa et Kingston.
- Compagnie E, formée à Montréal.
- Compagnie F, formée à Québec.
- Compagnie G, formée dans le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.
- Compagnie H, formée dans la Nouvelle-Ecosse.

597 SOLDATS ANGLAIS HORS DE COMBAT.

Londres, 26.—Les rapports du ministère de la guerre démontrent que, depuis le commencement de la guerre, 597 soldats et officiers anglais ont été tués ou blessés. Dix-huit officiers et 76 soldats sont morts sur le champ de bataille ou des suites de blessures reçues au combat. Le nombre des blessés se chiffre à 55 officiers et 435 hommes.

Il y en a 13 qui manquent à l'appel. Ce total ne comprend pas les 18e Hussards, qui est disparu près de Dundee, non plus les officiers des carabiniers de Dublin. Ses rapports venant de Rietfontein, et annonçant des pertes sérieuses du côté des Anglais, ont causé une surprise désagréable, vu que le télégramme du général White ne parlait que d'une simple escarmouche.

(Dernière heure)

Les nouvelles sont mauvaises. Les Anglais admettent qu'ils ont perdu 600 hommes dans la campagne. Sur ce nombre on compte 50 officiers.

Les Boers sont dans la jubilation.

Mafeking est cernée et tout indique qu'elle devra se rendre.

Le départ des volontaires Canadiens POUR LE TRANSVAAL.

Tel qu'annoncé, le départ des volontaires de Montréal, s'est fait mercredi, de la gare Bonaventure, à 7.40 heures. A 6.30 heures, tous les volontaires enrôlés pour la campagne du Transvaal s'étaient rapportés à la salle des manèges, rue Craig.

Vers sept heures, le lieutenant-colonel Gordon, accompagné de son état-major et suivi des capitaines Macdonnell, Fraser, et Peltier, ainsi que des lieutenants de compagnies faisait l'inspection des recrues.

Avant le départ de la salle des manèges, le lieutenant-colonel Gordon adressa à peu près les paroles suivantes: "Soldats, si vous vous êtes enrôlés dans le régiment qui doit aller combattre au Transvaal, c'est que vous avez l'intention de défendre une cause juste et chère. Vous allez représenter, là-bas, le patriotisme, chargé de défendre les destinées du pays. On ne pouvait les placer en de meilleures mains.

Vous allez quitter vos pères, vos mères, vos parents et vos amis. Tous, ils prieront pour vous et feront des vœux pour que vous accomplissiez votre devoir pour la plus grande gloire de l'Empire, et pour l'honneur du Dominion.

La nation entière vous dit: Au revoir.

Quand vous reviendrez, elle applaudira à vos succès et à votre bravoure.

Soldats, recevez mes meilleurs souhaits, et au nom de la population canadienne, je propose que trois hurrahs soient poussés en votre honneur."

Ce fut un triomphe.

"Trois hurrahs pour la reine!" cria un des nombreux loyaux.

Sa Majesté fut acclamée.

LES ADIEUX AUX VOLONTAIRES

A peine le lieutenant colonel Gordon avait-il cessé d'adresser la parole aux troupes, que les pères, les mères, les parents, les amis et les fiancées des soldats du Transvaal se précipitèrent pour dire adieu aux aimés. Ce fut une scène touchante.

La compagnie, les braves suivants: L. C. Vallée, E. Charbonneau, E. Graton, J. Touchette, J. F. X. Desjardins, A. Lemay, A. Bajor, Geo. Jetté, Hugues Proulx, Jos. Tapin, Louis Léveillé, Jos. Remy, Alphonse Roy, J. W. Cloutier, Geo. Atkinson, N. Champagne, Geo. D'Orsenuens, J. W. Duhamel, Thomas Doucette, F. Lescaillot, J. A. Hudon, A. Chatel, Cha. Beaupré, L. C. Michaud, W. Banford, George Paquette, Lore Bann, A. McMillan, H. B. Montizambert, Robert Harrison et Charles Harrison.

La compagnie canadienne-française sera complétée à Québec.

A HONOLULU

Le lieutenant W. H. Plummer, qui fait partie de la compagnie d'infanterie "A", des Etats-Unis, écrit à un ami, M. Harry F. Merritt, de Worcester, Mass., qu'il est actuellement à Honolulu, capitale des Iles Hawaï, dans l'Océanie, en route pour les Philippines.

Le voyage, dit-il, depuis San Francisco, a été des plus agréables. Température superbe, et tout le confort possible à bord du steamer, où se trouvent 1800 soldats. Il parle avec éloges des soins hygiéniques dont tous sont entourés et auxquels est due l'absence de maladie.

Le lieutenant W. H. Plummer, qui le croirait? est, nous assure M. Frank Côté, de passage en cette ville, qui le connaît intimement, un bon et brave Canadien-français du nom de Plamondon, de Worcester.

Pourquoi, nous le demandons, a-t-il cru devoir traduire son nom en cet anglais ridicule?

Nous espérons tout de même qu'il saura se montrer digne de sa race et se couvrir de gloire là-bas.

Les catholiques doivent avoir des curés de leur propre nationalité

La cour de Rome vient d'adresser, à l'évêque de Belleville, Illinois, une dépêche de la plus haute importance, en tant qu'elle établit, pour la première fois, le principe que, dans les paroisses américaines, les catholiques ont le droit, s'ils l'exigent, d'avoir un curé de leur nationalité.

Le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, envoie le télégramme très précis qui suit, à l'évêque :

"Enlever immédiatement l'excommunication qui pèse sur la paroisse de St-Louis-Est, attendu que les fidèles ne la méritent pas. Voyez à ce que le Père Crucé se résigne, et DONNEZ-LEUR UN PASTEUR DE LEUR PROPRIÉTÉ NATIONALITE."

Comme on le sait, l'évêque de Belleville avait enlevé le prêtre Irlandais qui présidait à la congrégation de sa race, dans St-Louis-Est. Les Irlandais refusèrent d'ouvrir leur église au Père Crucé et furent excommuniés. De là, appel, couronné de succès.

Cette décision va changer bien des choses dans l'église américaine; car, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, surtout, une foule de congrégations canadiennes-françaises ne peuvent obtenir de curés canadiens-français.

De l'or dans le Nord

Une découverte importante.

Il y a eu grande excitation à St-Jérôme depuis quelques jours, à propos d'une mine d'or qui vient d'être découverte à St-Casimir de Beauport, à quelques milles plus loin, sur la terre d'un nommé Boisvert. Voici comment cette découverte a été faite. Ce M. Boisvert travaillait à redresser un cours d'eau sinuux qui traverse sa terre dans toute sa largeur, lorsque, en creusant, un de ses garçons s'aperçut que le fond du ruisseau était très brillant. On détourna le cours d'eau et on se mit à creuser et on trouva le quartz aurifère à pleines pelletes. M. Boisvert envoya de ce quartz à Ottawa pour le faire examiner et on lui apprit que ce quartz est des plus riches, qu'il peut produire soixante dollars de la tonne, ce qui est considéré comme un très fort rendement.

Depuis ce temps, Boisvert et ses trois garçons, ainsi qu'un ouvrier mineur de St-Jérôme sont occupés à travailler à extraire le précieux métal. L'or est de très belle qualité, paraît-il.

Cette découverte, on le comprend a causé un grand émoi dans la localité et il paraît que des Américains ont déjà eu vent de la

chose, car M. Boisvert a reçu dernièrement des offres alléchantes. Il les a toutes refusées.

Comme on le voit, il n'y a pas qu'au Klondike et qu'à la Baie des Esquimaux qu'on découvre de l'or: il s'en trouve aussi dans nos cantons du nord. "Nos Laurentides recèlent des trésors inestimables, disait le curé Labelle, et il avait bien raison.

LE GRAND NORD

Ouverture d'un nouveau chemin lundi

Le trajet de Québec à Chicago

C'est lundi qu'a eu lieu l'ouverture de l'embranchement de Shawinigan.

Il va bien le Grand-Nord. Le 1er juillet prochain, nous irons tout droit de Québec à Parry Sound, une distance de 550 milles, trajet de 16 à 17 heures. De là, nous n'aurons qu'à traverser le lac, si on désire aller à Chicago une affaire de quinze heures environ. C'est-à-dire qu'un homme d'affaires pourra partir après les heures de bureaux, le samedi, de Québec, et être rendu à Chicago le dimanche soir.

La distance entre Québec et Chicago par la voie la plus courte aujourd'hui, le Grand-Tronc, est de 1014. Ce sera donc une réduction de 104 milles quand nous aurons le Parry Sound.

UNE CANADIENNE

Mère de 30 enfants

La Presse annonce que madame François-Xavier Bourdon, demeurant à Montréal, et âgée aujourd'hui de 68 ans, a donné le jour à trente enfants. Mme Bourdon, née Constance Lecavalier, naquit en 1831, à St-Martin, comté de Laval, d'Augustin LeCavalier et de Marguerite Gravel. Cette endroit de St-Martin fait aujourd'hui partie de Ste-Dorothée.

A son premier mari, M. Louis Plouffe, elle donna vingt enfants, et à son second, M. François-Xavier Bourdon, dix enfants.

Mme Bourdon jouit d'une excellente santé et demeure chez un de ses fils, M. Joseph Plouffe, boucher, au marché St-Laurent, Montréal.

CONSEILS AUX JEUNES

Un riche marchand de New-York résume en quelques phrases les préceptes à suivre pour acquiescer le succès dans les affaires. Il en fait un petit code de morale pratique, qui s'applique à tous les métiers et professions.

Son premier conseil est de s'appliquer à être toujours le premier arrivé. Il ne suffit pas d'arriver, ce qui importe, c'est d'arriver avant les autres.

Mais comme il n'y a qu'une première place et que tous ne peuvent l'occuper à la fois, voici quelques autres moyens de succès offerts à tout le monde :

Ayez de bons compagnons ou n'en ayez pas du tout.

Ne soyez jamais à rien faire.

Le temps que vos mains ne seront pas employées, consacrez-les à la culture de votre intelligence.

Dites toujours la vérité.

Faites peu de promesses.

Respectez tous vos engagements.

Gardez bien vos secrets, si vous en avez.

Quand vous parlez à quelqu'un regardez-le bien en face.

Bonne compagnie, discours honnêtes sont gage de vertu.

Bonne renommée vaut mieux que tout le reste.

Votre réputation ne peut être ébranlée à fond que par vos propres actes.

Si quelqu'un parle de vous en mal, que votre vie soit telle que nul ne le croira.

Sauf dans l'adversité, que votre dépense ne dépasse pas vos revenus.

En vous retirant pour la nuit, rappelez vos actions de la journée. Ne jouez jamais aux jeux de hasard.

Évitez la tentation, de peur d'être incapable d'y résister.

jeune, pour dépenser quand vous serez vieux.

Realisez les maximes qui précèdent au moins une fois chaque semaine.

Nouvelles Canadiennes

St-Guilhem.—A St-Guilhem, dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a détruit la manufacture de meubles de M. Ignace Beaudet, ainsi que sa maison. Il n'a été sauvé que peu de lingerie. Pertes, \$2,000. Pas d'assurances.

Roxton Falls.—La recherche d'or fait fureur dans nos cantons. On prétend qu'il y a des indications très fortes d'or et d'argent, aux onzième, huitième et troisième rangs, à quatre endroits différents; on attend les rapports d'hommes experts.

St-Hyacinthe.—Le gouvernement britannique a besoin de plusieurs mille tonnes de ton pour approvisionner sa cavalerie en campagne au Transvaal. Un commerçant de foire, de passage à St-Hyacinthe, offre d'acheter tout le foire No 1 qu'il pourra trouver, à \$8 la tonne.

Victoriaville.—M. J. A. Guilmet, commis à la Banque Molson, à Victoriaville, a été transféré au bureau de cette banque à Ottawa et M. Fosbrook, qui était aussi à Victoriaville, a été transféré à Montréal. Ils sont remplacés par MM. Beaber et Wilson de Québec.

Sherbrooke.—Le professeur Hackett a accepté, de la part du sous-ministre de la marine et des pêcheries, la collection des têtes de chevreuils et de rennes, d'oies et d'animaux de toutes sortes, offerte par M. Perrett, pour l'exposition de Paris. Le professeur Hackett, qui a voyagé de l'Atlantique au Pacifique, à la recherche de spécimens rares des races animales particulières au Canada, fait un éloge enthousiaste de la collection de M. Perrett, et déclare qu'elle occupera une place d'honneur parmi les exhibits canadiens, à Paris, en 1900.

Nicolet.—Deux jeunes gens de cette paroisse, répondant aux noms de Cloutier et Thérien, se sont empoisonnés accidentellement, mardi, en avalant une forte dose d'acide muriatique, qu'ils prirent pour de l'eau de vie.

Le médecin leur administra des antidotes, mais on craint sérieusement pour leur vie.

Lundi, à 9 heures, ont eu lieu à la cathédrale les funérailles de feu Joseph Roné, sellier, de cette ville, décédé samedi, le 21 courant, à l'âge de 72 ans, après une maladie de six mois supportée avec une résignation exemplaire. Le défunt était l'un de nos plus vieux citoyens et il emporte avec lui l'estime de toute la population nicolétaine.

M. le curé Lavallée est à faire la visite annuelle de la paroisse. Comme toujours il est accueilli avec empressement par toutes nos familles, et nous sommes heureux de constater que les liens qui nous unissent à lui deviennent de plus en plus étroits.

Mardi M. Gédéon René, comptable de St-Gabriel de Brandon, conduisait à l'autel Mlle Cordélie Bourk, fille de notre concitoyen, M. Calixte Bourk.

Les nouveaux époux sont parties pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Valleyfield.—Une cinquantaine de fleurs, de la Montréal Cotton Mills, de Valleyfield, viennent de se mettre en grève.

Voici ce qui a donné lieu à cette attitude de "Spinners", comme on les appelle communément.

Il y a quelques mois, quelques-uns d'entre eux prenaient du service à cette filature, avec la promesse, de la part des patrons, que les salaires atteindraient la somme nominale de \$12 à \$13 par semaine pour les bons ouvriers. Or, d'après les grévistes, les patrons n'ont pas tenu cette promesse, car les salaires n'ont pas dépassé \$9. Ce qui voyant, les filateurs ont envoyé, auprès de MM. Lacey et Simpson, sous-général, une déléguation, chargée de transmettre leurs plaintes et de préparer les voies à une entente, si possible.

Ces messieurs, d'après les grévistes, toujours, ont formellement refusé de faire droit à la requête des fleurs. Résultat: ceux-ci se sont immédiatement mis en grève, comme nous le disons plus haut.

VIN SAINT-LEON

Echos de Sorel et du District

M. N. H. Geary, de la maison S. H. Ewing & Co., de Montréal, est en ville.

Remerciements à St Antoine de Padoue pour faveur obtenue par son intercession.—N. H. G.

On annonce, pour le 6 novembre prochain, le mariage de l'une de nos jolies Soreloises avec un jeune garçon de Québec.

Le remorqueur Sincennes a monté 40 barges chargées, de Sorel à Chambly, dimanche dernier. C'est le plus gros remorquage de la saison.

Notre port commence à se garnir de vaisseaux qui entrent en hivernage. Déjà on en a monté plusieurs sur les chantiers pour réparations.

La retraite des demoiselles, enfants de Marie, commencée dimanche soir, à l'église paroissiale, s'est terminée jeudi. Elle a été prêchée par le Rév. Père Copin, rédemptoriste.

La vente du stock de banqueroute de hardes, etc., provenant de la faillite de M. Cy. Mongeon, se continue tous les jours à son ancien magasin, voisin de M. F. N. Chagnon.

C'est ce matin que se déroule, en cour de justice, devant M. le magistrat Dorion, la plaidoirie dans la poursuite criminelle de Laramée vs Larochelle, pour asaut grave.

Hier matin, au palais de justice, devant M. le magistrat Dorion, un jeune homme du nom de Pierre Charbonneau a été condamné à 2 mois de prison pour vol de cuivre appartenant à M. Albert Beauchemin.

M. Hy. Beauchemin a commenté à faire planter les poteaux dans le fond de la rivière Yamaska, sur lesquels seront placés les piliers du pont du chemin de fer de la Rive Sud. Ces piliers en pierre seront construits durant l'hiver prochain.

On parle déjà d'organiser un club de hockey pour l'hiver prochain. Le cercle qui a si bien dirigé le club de l'an dernier veut faire encore mieux cette année. Il serait à souhaiter qu'il se formât une ligue provinciale de hockey, ce qui contribuerait à donner de l'animation et de l'intérêt à cet amusement.

M. Matthew, président de la Cie de navigation Sincennes McNaughton, et M. Frs Dupré, le gérant de la même compagnie, dans une partie de chasse qu'ils ont faite la semaine dernière, aux îles de Sorel, ont tué 17 canards, plusieurs bécassines et plus de 70 pluviers. C'est une des plus belles chasses d'amateurs de la saison.

Des voyous ont brisé toutes les vitres d'une des fenêtres de la façade de l'église anglicane, ces jours derniers. On attribue cet acte de vandalisme à des individus en boisson qui sont activement recherchés par la police.

La population catholique de notre ville désapprouve ces méfaits et nous aimons à enregistrer le fait. Les autorités devraient offrir une récompense pour découvrir les coupables.

A l'occasion du départ des volontaires canadiens de Québec pour le Transvaal, la Cie du Richelieu émettra des billets à prix réduits de Montréal et des ports intermédiaires jusqu'à Québec, bons pour partir samedi, lundi et mardi, et revenir jusqu'au 2 novembre, inclusivement, pour moitié prix, c'est à dire un billet simple pour aller et retour, première classe.

Nous attirons l'attention sur l'annonce du chemin de fer de la Rive Sud dont l'horaire a subi quelques changements. Il y a quelques légers changements dans les heures des trains de la semaine et du dimanche et cela pour le plus grand avantage du public voyageur. Les trains du dimanche circuleront durant tout l'hiver, nous dit-on, ce qui donnera beaucoup d'accueil.

L'école des arts est ouverte depuis mardi.

Les cours se donneront les quatre premiers jours de la semaine de 7.30 à 8.30 hrs. dans la bâtisse Dupré. Professeur, M. J. H. Rouleau.

Nous jouissons depuis dimanche de la plus charmante température que l'on puisse désirer.

Température agréable et chaude, atmosphère limpide, journées idéales et soirées des plus délicieuses. Quelques gouttes de pluie hier pour nous rappeler que l'automne réclame quelques orages en faveur des cultivateurs pour leur permettre de labourer leurs champs et se préparer pour la prochaine saison.

Nous prions les personnes qui recevront des comptes pour abonnement au Sorelois, de vouloir bien nous faire remise de ces petits montants sous huit jours.

Les jeunes amateurs du Cercle St-Laurent sont à préparer une soirée comique et musicale pour le 30 octobre courant. On jouera la déopilante comédie en 4 actes de E. G. Massicotte, "Les cousins du député". Les recettes de la soirée iront à l'hôpital. Le but de la représentation et la réputation si bien établie, de nos jeunes amis comme acteurs, assurent un succès que tout le monde désirent.

Les prix d'entrées sont de 35c, 25c, et 15c. Sièges réservés à la librairie Hardy, où le plan de la salle est déposé.

Nous apprenons que M. Louis Doucet, de St-Célestin, comté de Nicolet, qui était aveugle depuis longtemps, a recouvré la vue après avoir subi un traitement à l'Institut Ophthalmique de l'hôpital de Sorel. M. Doucet est le beau-frère de notre concitoyen, M. Joseph Drolet.

L'Institut Ophthalmique de l'hôpital est toujours sous le contrôle du Dr Henri Desjardins, oculiste de l'Institut Ophthalmique de Montréal.

Le conseil de ville a ratifié le règlement voté par les contribuables pour exempter de taxes foncières l'immeuble de l'hôtel Brunswick, advenant sa reconstruction. Il est question d'acheter le terrain qui avoisine l'hôtel détruit. La ville consacrerait cet espace à l'agrandissement du marché à poisson. La ville aurait offert \$500 pour cet immeuble aux MM. Morgan, qui en demandent davantage.

La population de Sorel verrait pourtant avec plaisir l'achat de ce terrain.

Nous voyons avec plaisir que le vieux cimetière anglais, dont quelques monuments datent de 1796, a été remis en bon ordre et entouré d'une clôture presque complètement neuve.

La très peu nombreuse congrégation anglaise qui reste encore à Sorel, mérite des félicitations pour avoir accompli avec succès ce travail, et il est à espérer que l'on cessera tout à fait de jeter, dans ce lieu consacré aux morts, des articles de rebut, ainsi que la chose s'est très indécemment pratiquée dans le passé.

Il faut à tout prix mettre fin à cet abus, qui ne saurait être trop fortement condamné.

Le département de l'Agriculture vient de publier un opuscule très intéressant sur la fabrication du beurre et du fromage dans la Province de Québec. On voit par ce pamphlet que les fabrications du beurre et de fromage dans la province sont actuellement de 1903. Il y a 404 fabriques de beurre, 1192 fromageries et 307 fabriques de beurre et de fromage combinés.

On compte dans le comté de Berthier :—7 beurrieres, 26 fromages, 9 beurrieres et fromageries.

Co. Richelieu.—3 beurrieres, 20 fromageries, 5 beurrieres et fromageries.

Co. Yamaska.—3 beurrieres, 32 fromageries, 13 beurrieres et fromageries.

Co. Nicolet.—5 beurrieres, 38 fromageries, 21 beurrieres et fromageries.

Co. Verchères.—4 beurrieres, 3 fromageries, 3 beurrieres et fromageries.

On trouve 40 beurrieres dans les comtés de Joliette et de Terrebonne; on en trouve 34 dans les comtés de Témiscouata et de Bellechasse.

C'est le comté de Beauce qui a le plus de fromageries. Il en compte une centaine; et c'est dans le comté de Bagot que l'on trouve le plus de fromageries et de beurrieres combinées. Il y en a 24.

Il n'y a que quatre fabriques de beurre dans le comté de Québec, ainsi qu'une fromagerie.

JOLIETTE A Joliette, lundi, M. le magistrat Dorion a entendu le procès de Philippe Doherty, de Charlottetown, accusé du vol d'un habitement. L'accusé a été condamné à 15 jours de prison.

M. J. H. Wright annonce au public de Sorel et des paroisses environnantes, dans le district de Richelieu, qu'il est prêt à faire des encaissements en tout temps et qu'il chargera une commission raisonnable. S'adresser à son magasin, en face du marché, Sorel. 1er juin 1899.—jno.

Vous voulez un bon bicyclette allez chez J. A. Wright, vous en aurez un neuf pour \$25.00 Un de seconde main pour \$10.00. Vous voulez une montre en or ou en argent, vous pouvez les avoir pour \$1.00 en montant. Et des bijoux, des bagues, etc., de tous les prix.

La conférence ecclésiastique semi-annuelle des curés et vicaires de Sorel et des paroisses environnantes a eu lieu le 19 du courant, à Ste-Anne de Sorel. Monseigneur Guilbert, curé de la paroisse, a fait dignement les honneurs de son presbytère aux distingués visiteurs.

Le bazar organisé par M. l'abbé DeGonzague, de Pierreville, au profit du presbytère en construction, a été un vrai succès sous tous rapports. M. le curé remercie bien cordialement tous ceux et celles qui ont pris part à cette organisation, de même qu'il remercie le public de Pierreville et des paroisses environnantes de l'encouragement accordé. Dans notre prochain no. nous publierons la liste des heureux gagnants des articles de ce bazar.

Dimanche dernier, M. L. N. St-Martin, nouveau notaire à St-Denis, rivière Richelieu, a été présenté à la population après la grand'messe. En termes choisis il a remercié les citoyens de St-Denis du bon accueil dont il a été l'objet, et il a tracé son programme avec une facilité oratoire et un discernement tels qu'il s'est attiré l'approbation et les félicitations générales de la foule. Tout lui présage un bel avenir. Bon succès.

Le paisible village de St-Aimé, comté de Richelieu, a été mis en émoi, le 17 du courant, par l'apparition de deux détectives privés de Montréal, venant établir garnison dans le bureau seigneurial de St-Aimé, pour et au nom de M. J. Z. Resther, administrateur de la succession J. A. Masse, et ce, dans le but de prévenir le titulaire actuel de la seigneurie de St-Aimé, M. Gustave Drolet Masse, de prendre possession des fiefs et dépendances de la dite seigneurie.

La prétention de M. Resther est qu'il doit rester en possession de la seigneurie et des dépendances, jusqu'après la collection des rentes de l'année, dues le 10 novembre prochain.

La prétention de M. Drolet-Masse est, qu'ayant, le 10 octobre courant, atteint l'âge fixé par le testament de feu J. A. Masse, pour l'entrée en jouissance des fiefs et seigneurie de St-Aimé, il a droit à la possession immédiate des dits fiefs, etc., et à la perception des rentes seigneuriales de l'année.

L'excitation s'est accrue à St-Aimé quand, vendredi dernier, les susdits deux détectives, aidés de M. Paul Poirier, le représentant de M. Resther, à St-Aimé, ont mis cavalièrement à la porte M. St-Germain, sa femme et ses enfants, occupant depuis quelques jours l'une des maisons dépendantes du Manoir Seigneurial d'après un bail qui lui avait consenti M. Drolet-Masse. Naturellement ce procédé n'a pas été long sans avoir son écho, et samedi matin, des mandats étaient émis contre les deux détectives Duffy et Gauthier et contre Paul Poirier, et sous la "houlette" du grand constable Weilbrenner, tous trois comparaissent devant M. le magistrat Dorion, samedi, pour fournir cautionnement et voir leur procès fixé à mercredi dernier, mais ce jour-là l'affaire a été remise à lundi prochain.

La partie plaignante est représentée par MM. Ethier et LeFebvre.

D'aucuns disent que cette affaire n'est que le début des difficultés entre MM. Resther et Drolet-Masse, et que l'avenir nous ménage des débats importants devant les tribunaux.

En attendant, les censitaires de St-Aimé sont passablement embêtés, et sous le coup des procès contradictoires, ils ne savent à qui payer leurs rentes, cette année.

Nous prions les personnes qui recevront des comptes pour abonnement au Sorelois, de vouloir bien nous faire remise de ces petits montants sous huit jours.

Vouslez-vous un beau et bon bicyclette neuf, de la célèbre manufacture Labelle, de Holyoke, adressez-vous à J. A. Chênevert, au Sorelois. Prix réduit.

Pour CHAPELETS DES RR. PP. CROISIERS, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, Timbres-poste oblitérés, écrivez à l'agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem, no 153 rue Shaw Montréal, P. Q.

M. J. H. Wright annonce au public de Sorel et des paroisses environnantes, dans le district de Richelieu, qu'il est prêt à faire des encaissements en tout temps et qu'il chargera une commission raisonnable. S'adresser à son magasin, en face du marché, Sorel. 1er juin 1899.—jno.

Vous voulez un bon bicyclette allez chez J. A. Wright, vous en aurez un neuf pour \$25.00 Un de seconde main pour \$10.00. Vous voulez une montre en or ou en argent, vous pouvez les avoir pour \$1.00 en montant. Et des bijoux, des bagues, etc., de tous les prix.

Vouslez-vous un beau et bon bicyclette neuf, de la célèbre manufacture Labelle, de Holyoke, adressez-vous à J. A. Chênevert, au Sorelois. Prix réduit.

Pour CHAPELETS DES RR. PP. CROISIERS, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, Timbres-poste oblitérés, écrivez à l'agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem, no 153 rue Shaw Montréal, P. Q.

M. J. H. Wright annonce au public de Sorel et des paroisses environnantes, dans le district de Richelieu, qu'il est prêt à faire des encaissements en tout temps et qu'il chargera une commission raisonnable. S'adresser à son magasin, en face du marché, Sorel. 1er juin 1899.—jno.

Vous voulez un bon bicyclette allez chez J. A. Wright, vous en aurez un neuf pour \$25.00 Un de seconde main pour \$10.00. Vous voulez une montre en or ou en argent, vous pouvez les avoir pour \$1.00 en montant. Et des bijoux, des bagues, etc., de tous les prix.

Vouslez-vous un beau et bon bicyclette neuf, de la célèbre manufacture Labelle, de Holyoke, adressez-vous à J. A. Chênevert, au Sorelois. Prix réduit.

Le bazar organisé par M. l'abbé DeGonzague, de Pierreville, au profit du presbytère en construction, a été un vrai succès sous tous rapports. M. le curé remercie bien cordialement tous ceux et celles qui ont pris part à cette organisation, de même qu'il remercie le public de Pierreville et des paroisses environnantes de l'encouragement accordé. Dans notre prochain no. nous publierons la liste des heureux gagnants des articles de ce bazar.

Dimanche dernier, M. L. N. St-Martin, nouveau notaire à St-Denis, rivière Richelieu, a été présenté à la population après la grand'messe. En termes choisis il a remercié les citoyens de St-Denis du bon accueil dont il a été l'objet, et il a tracé son programme avec une facilité oratoire et un discernement tels qu'il s'est attiré l'approbation et les félicitations générales de la foule. Tout lui présage un bel avenir. Bon succès.

Le paisible village de St-Aimé, comté de Richelieu, a été mis en émoi, le 17 du courant, par l'apparition de deux détectives privés de Montréal, venant établir garnison dans le bureau seigneurial de St-Aimé, pour et au nom de M. J. Z. Resther, administrateur de la succession J. A. Masse, et ce, dans le but de prévenir le titulaire actuel de la seigneurie de St-Aimé, M. Gustave Drolet Masse, de prendre possession des fiefs et dépendances de la dite seigneurie.

La prétention de M. Resther est qu'il doit rester en possession de la seigneurie et des dépendances, jusqu'après la collection des rentes de l'année, dues le 10 novembre prochain.

La prétention de M. Drolet-Masse est, qu'ayant, le 10 octobre courant, atteint l'âge fixé par le testament de feu J. A. Masse, pour l'entrée en jouissance des fiefs et seigneurie de St-Aimé, il a droit à la possession immédiate des dits fiefs, etc., et à la perception des rentes seigneuriales de l'année.

L'excitation s'est accrue à St-Aimé quand, vendredi dernier, les susdits deux détectives, aidés de M. Paul Poirier, le représentant de M. Resther, à St-Aimé, ont mis cavalièrement à la porte M. St-Germain, sa femme et ses enfants, occupant depuis quelques jours l'une des maisons dépendantes du Manoir Seigneurial d'après un bail qui lui avait consenti M. Drolet-Masse. Naturellement ce procédé n'a pas été long sans avoir son écho, et samedi matin, des mandats étaient émis contre les deux détectives Duffy et Gauthier et contre Paul Poirier, et sous la "houlette" du grand constable Weilbrenner, tous trois comparaissent devant M. le magistrat Dorion, samedi, pour fournir cautionnement et voir leur procès fixé à mercredi dernier, mais ce jour-là l'affaire a été remise à lundi prochain.

La partie plaignante est représentée par MM. Ethier et LeFebvre.

D'aucuns disent que cette affaire n'est que le début des difficultés entre MM. Resther et Drolet-Masse, et que l'avenir nous ménage des débats importants devant les tribunaux.

En attendant, les censitaires de St-Aimé sont passablement embêtés, et sous le coup des procès contradictoires, ils ne savent à qui payer leurs rentes, cette année.

Nous prions les personnes qui recevront des comptes pour abonnement au Sorelois, de vouloir bien nous faire remise de ces petits montants sous huit jours.

Vouslez-vous un beau et bon bicyclette neuf, de la célèbre manufacture Labelle, de Holyoke, adressez-vous à J. A. Chênevert, au Sorelois. Prix réduit.

Pour CHAPELETS DES RR. PP. CROISIERS, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, Timbres-poste oblitérés, écrivez à l'agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem, no 153 rue Shaw Montréal, P. Q.

M. J. H. Wright annonce au public de Sorel et des paroisses environnantes, dans le district de Richelieu, qu'il est prêt à faire des encaissements en tout temps et qu'il chargera une commission raisonnable. S'adresser à son magasin, en face du marché, Sorel. 1er juin 1899.—jno.

Vous voulez un bon bicyclette allez chez J. A. Wright, vous en aurez un neuf pour \$25.00 Un de seconde main pour \$10.00. Vous voulez une montre en or ou en argent, vous pouvez les avoir pour \$1.00 en montant. Et des bijoux, des bagues, etc., de tous les prix.

Vouslez-vous un beau et bon bicyclette neuf, de la célèbre manufacture Labelle, de Holyoke, adressez-vous à J. A. Chênevert, au Sorelois. Prix réduit.

Pour CHAPELETS DES RR. PP. CROISIERS, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, Timbres-poste oblitérés, écrivez à l'agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem, no 153 rue Shaw Montréal, P. Q.

M. J. H. Wright annonce au public de Sorel et des paroisses environnantes, dans le district de Richelieu, qu'il est prêt à faire des encaissements en tout temps et qu'il chargera une commission raisonnable. S'adresser à son magasin, en face du marché, Sorel. 1er juin 1899.—jno.

Vous voulez un bon bicyclette allez chez J. A. Wright, vous en aurez un neuf pour \$25.00 Un de seconde main pour \$10.00. Vous voulez une montre en or ou en argent, vous pouvez les avoir pour \$1.00 en montant. Et des bijoux, des bagues, etc., de tous les prix.

Vouslez-vous un beau et bon bicyclette neuf, de la célèbre manufacture Labelle, de Holyoke, adressez-vous à J. A. Chênevert, au Sorelois. Prix réduit.

Vous voulez un bon bicyclette allez chez J. A. Wright, vous en aurez un neuf pour \$25.00 Un de seconde main pour \$10.00. Vous voulez une montre en or ou en argent, vous pouvez les avoir pour \$1.00 en montant. Et des bijoux, des bagues, etc., de tous les prix.

COMMUNICATION LES DENTISTES Sorel, 29 octobre 1899. M. J. A. Chênevert, gérant du journal "Le Sorelois".

C'est non devoir dans les circonstances présentes de vous informer que, par des règlements passés par le bureau des examinateurs des dentistes de la province de Québec, je n'ai pas le droit de faire annoncer dans votre journal que je fais et que je ferai encore à l'avenir des dentiers garantis au prix de \$50.00 jusqu'à \$50.00. Je dois aussi vous annoncer qu'il ne m'est pas permis non plus de dire aux lecteurs du journal "Le Sorelois" et au public en général que j'extrait et remplis les dents sans douleur par le moyen de procédés nouveaux.

Quoique vous ayez dit la vérité en publiant votre article qui contient des faits conformes à ceux ci-dessus énoncés, je veux le désavouer, afin de ne pas encourir les disgrâces de certains personnages dont je veux pour le moment le moins faire le nom. C'est ce que je fais par les présentes, sachant fort bien d'avance, monsieur le rédacteur, que vous ne saurez nullement formaliser de la chose, et que le public pourra, dans l'avenir comme dans le présent, profiter des avantages qu'il trouvera au bureau dentaire que j'ai tenu au No 104 et 106 de la rue Augusta.

Je vous remercie d'avance, monsieur le rédacteur, pour la faveur de l'insertion des présentes dans votre journal "Le Sorelois", et j'ai l'honneur de me soucier votre très dévoué et reconnaissant serviteur.

W. OMER PICHETTE, Chirurgien-dentiste, Sorel.

CANADA Province de Québec, District de Richelieu. Je, soussigné, Joseph-Arthur Chênevert, journaliste, de la cité de Sorel, dans le district de Richelieu, déclare solennellement que le onzième jour du mois d'octobre courant (1899) M. W. O. Pichette, chirurgien-dentiste, récemment établi à Sorel pour exercer sa profession, m'a été présenté et qu'il m'a donné sa carte professionnelle, à être insérée dans le journal "Le Sorelois", me disant qu'il s'opposait à toute réclamation dans le dit journal, en sa faveur, contraire aux lois et règlements concernant les dentistes de notre province. Et je fais cette déclaration solennelle, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'Empire de l'Acte de la preuve en Canada, 1893.

Je, soussigné, Joseph-Martial Charland, huissier, et Charles Loré, deux de la cité de Sorel, dans le dit district, déclarons solennellement que nous avons pris communication de la déclaration solennelle ci-dessus de M. J. A. Chênevert; que cette déclaration est en tout conforme à la vérité; que nous étions présents à l'entrevue où y est mentionnée entre M. le Dr Pichette, dentiste, et le dit M. Chênevert, et que nous avons alors entendu le dit M. Pichette dire au dit M. Chênevert qu'il s'opposait à toutes réclames et annonces contraires aux lois et règlements des dentistes, dans la Province. Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'Empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

CHS LORD, J. M. CHARLAND, Déclaré devant moi, à Sorel, ce vingt-sixième jour d'octobre 1899.

W. L. M. DESY, N. P. Com. C. S. D. R. Province de Québec, District de Richelieu.

Nous soussignés, Joseph-Martial Charland, huissier, et Charles Loré, deux de la cité de Sorel, dans le dit district, déclarons solennellement que nous avons pris communication de la déclaration solennelle ci-dessus de M. J. A. Chênevert; que cette déclaration est en tout conforme à la vérité; que nous étions présents à l'entrevue où y est mentionnée entre M. le Dr Pichette, dentiste, et le dit M. Chênevert, et que nous avons alors entendu le dit M. Pichette dire au dit M. Chênevert qu'il s'opposait à toutes réclames et annonces contraires aux lois et règlements des dentistes, dans la Province. Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'Empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

CHS LORD, J. M. CHARLAND, Déclaré devant moi, à Sorel, ce vingt-sixième jour d'octobre 1899.

W. L. M. DESY, N. P. Com. C. S. D. R. Province de Québec, District de Richelieu.

Nous soussignés, Joseph-Martial Charland, huissier, et Charles Loré, deux de la cité de Sorel, dans le dit district, déclarons solennellement que nous avons pris communication de la déclaration solennelle ci-dessus de M. J. A. Chênevert; que cette déclaration est en tout conforme à la vérité; que nous étions présents à l'entrevue où y est mentionnée entre M. le Dr Pichette, dentiste, et le dit M. Chênevert, et que nous avons alors entendu le dit M. Pichette dire au dit M. Chênevert qu'il s'opposait à toutes réclames et annonces contraires aux lois et règlements des dentistes, dans la Province. Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'Empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

CHS LORD, J. M. CHARLAND, Déclaré devant moi, à Sorel, ce vingt-sixième jour d'octobre 1899.

W. L. M. DESY, N. P. Com. C. S. D. R. Province de Québec, District de Richelieu.

Nous soussignés, Joseph-Martial Charland, huissier, et Charles Loré, deux de la cité de Sorel, dans le dit district, déclarons solennellement que nous avons pris communication de la déclaration solennelle ci-dessus de M. J. A. Chênevert; que cette déclaration est en tout conforme à la vérité; que nous étions présents à l'entrevue où y est mentionnée entre M. le Dr Pichette, dentiste, et le dit M. Chênevert, et que nous avons alors entendu le dit M. Pichette dire au dit M. Chênevert qu'il s'opposait à toutes réclames et annonces contraires aux lois et règlements des dentistes, dans la Province. Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'Empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

CHS LORD, J. M. CHARLAND, Déclaré devant moi, à Sorel, ce vingt-sixième jour d'octobre 1899.

W. L. M. DESY, N. P. Com. C. S. D. R. Province de Québec, District de Richelieu.

Nous soussignés, Joseph-Martial Charland, huissier, et Charles Loré, deux de la cité de Sorel, dans le dit district, déclarons solennellement que nous avons pris communication de la déclaration solennelle ci-dessus de M. J. A. Chênevert; que cette déclaration est en tout conforme à la vérité; que nous étions présents à l'entrevue où y est mentionnée entre M. le Dr Pichette, dentiste, et le dit M. Chênevert, et que nous avons alors entendu le dit M. Pichette dire au dit M. Chênevert qu'il s'opposait à toutes réclames et annonces contraires aux lois et règlements des dentistes, dans la Province. Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'Empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

CHS LORD, J. M. CHARLAND, Déclaré devant moi, à Sorel, ce vingt-sixième jour d'octobre 1899.

profiter des humiliations méritées que vous subissez présentement. Puisiez-vous vous, dis-je encore, vous mettre en même temps en garde contre ceux que des intérêts peuvent vous pousser à agir ainsi et vous n'aurez qu'à vous féliciter de tels conseils.

Laissez-moi vous dire en terminant que je me présenterai le 30 octobre prochain devant le bureau de notre association où, j'espère avec raison obtenir justice, et que je verrai ensuite ce que je puis faire vis-à-vis de vous afin que vous compreniez que si vos intérêts sont chers les miens ne le sont pas moins.

De celui qui n'est pas moins soucieux que vous de la dignité de la profession de dentiste à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Bien à vous, W. O. PICHETTE, Chirurgien-Dentiste, Sorel.

NOTRE DE LA RÉDACTION.—Notre habitude est de faire une réclame dans "Le Sorelois" pour les étrangers recommandables qui viennent s'établir parmi nous.

C'est ce que nous avons fait pour M. Pichette, et ce que nous ferons encore pour d'autres quand nous le jugerons à propos, sans nous occuper du bureau des dentistes de la province de Québec, qui, nous l'espérons, n'a pas la prétention de baillonner la presse.

Une mère soucieuse. Elle a toujours la BAUME RHUMAL sous la main. 124

Un Bouclier Invincible contre la grippe. Avez-vous eu la grippe ou souffrez-vous de ses suites malheureuses? Ne l'avez-vous pas à l'heure actuelle? Dans tous les cas, prenez le "VIN MORIN CHESO PHATES", il est ce BOUCLIER INVINCIBLE contre lequel la Grippe, ce terrible ennemi vient briser ses forces.

Prenez-le avec confiance, il vous guérira lorsque tous les autres auront failli. SE VEND PARTOUT.

DECES THÉBERGE.—A Lewiston, Maine, lundi le 23 octobre, à l'âge de 26 ans, 10 mois et 28 jours, Ina Rouillard, épouse bien-aimée de M. A. Emile Théberge.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Pierre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, jeudi, le 26 du courant. La défunte était la fille cadette de M. J. B. Rouillard, autrefois journaliste à Sorel.

L'action du "BROMA" Sur le sang et les nerfs est toujours merveilleuse. Faites-en l'essai immédiatement. Aucune préparation de ce genre ne peut être comparée à ce médicament sans rival. Se vend partout.

BUANDERIE CHINOISE SONG LEE No. 54 Rue Augusta Sur la place du Marché, Sorel.

Habillements pour dames et messieurs très bien lavés avec promptitude et à très bas prix. Linge porté à domicile sans charge extra. Les effets non réclamés après 60 jours seront vendus. 27 Oct. 1899.—51.

NOUVEAU MAGASIN —DE— HARDES et FOURNITURES pour hommes et enfants.

Dans le Magasin Morasse —VOISIN DE— Mme Veuve NORMAN PAULET, SOREL

Le soussigné à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin de hardes et fournitures pour les hommes. Il aura toujours un stock complet de pardessus, gilets, morning coat, pantalons, overalls, vestes, casques, chapeaux, chemises blanches et de couleurs, chemises de laine, corps, caleçons, chaussons, collets, cols, etc.

Le tout sera vendu à bon marché. Une visite est sollicitée. Léon MENDELOWIEZ & CIE, Sorel, 20 Oct. 1899.—jno.

LE DR. J. DESJARDINS SPECIALISTE Ex-Chef de Clinique de Paris Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.

172 Rue St-Denis, MONTREAL En face de l'Université Laval. Téléphone Bell : 1277 Ext 4 août 1899.—a.

MUNYON A UN REMEDE Pour Chaque Maladie.

La professeur Munyon est considéré aujourd'hui comme une grande autorité dans le monde médical. Ses méthodes nouvelles et humaines de traitement ont chassé toutes les vieilles idées de soigner avec drogues empoisonnées qui créent une douzaine de maladies dans leurs efforts pour en faire disparaître une. Il ne prétend pas avoir un remède qui guérira toutes les maladies, mais il prétend avoir préparé un spécifique pour presque toutes les maladies.

Munyon garantie que son remède pour le rhumatisme guérira presque tout les cas de rhumatisme en quelques heures; que le remède pour la dyspepsie peut guérir les indigestions et les troubles d'estomac; que son remède pour les Rogu

3me, Lp. Proulx, do; 4me, Adolphe Girouard, Ste-Victoire.

Bélier de 2 ans et plus Strop engr. 1er prix, Léop. Proulx, St-Ours.

Bélier d'un an Strop engr. 1er prix, Léop. Proulx, St-Ours; 2me, Xavier Proulx, do.

1 couple de brebis de 2 ans et plus Strop engr.

1er prix, Léop. Proulx, St-Ours; 2me, pas de concurrents.

1 couple d'agnelles Strop engr.

1er prix, Léop. Proulx, St-Ours; 2me, David Pélouquin, do.

1 couple d'agneaux Strop engr.

1er prix, Léop. Proulx, St-Ours; 2me, Xavier Proulx, do.

Agneaux mâles de l'année.

1er prix, Léop. Proulx, St-Ours; 2me, Pierre Daigle, do.

Mouton Scottwool engr.—Bélier de 2 ans et plus.

1er prix, Elie Girouard, Ste-Victoire; 2me, La Morin fils, St-Ours; 3me, Pas de concurrents; 4me, do.

Bélier d'un an.

1er Prix, Pierre Girouard, Ste-Victoire; 2me, La Morin fils, St-Ours; 3me, Hubert Mongeau, do; 4me, Pas de concurrents.

Bélier de l'année.

1er Prix, Elie Girouard, Ste-Victoire; 2me, La Morin fils, St-Ours; 3me, David Pélouquin, do; 4me, Adolphe Girouard, Ste-Victoire.

1 couple de brebis de 2 ans et plus

1er prix, La Morin fils, St-Ours; 2me, Adolphe Girouard, Ste-Victoire; 3me, Pierre Girouard, do; 4me, Elie Girouard, do.

1 couple de brebis d'un an.

1er prix, Adolphe Girouard, Ste-Victoire; 2me, Elie Girouard, do; 3me, La Morin fils, St-Ours; 4me, Pas de concurrents.

1 couple d'agnelles.

1er prix, La Morin fils, St-Ours; 2me, Elie Girouard, Ste-Victoire; 3me, Pierre Girouard, do; 4me, Adolphe Girouard, do.

1 couple de brebis de 2 ans et plus croisées.

1er prix, David Millette, Ste-Victoire; 2me, Pierre Gaudette, St-Ours; 3me, Pierre Girouard, Ste-Victoire; 4me, George Girouard, St-Ours.

1 couple de brebis d'un an croisées.

1er prix, Elz Proulx, Ste-Victoire; 2me, Joseph Raiche, St-Aimé; 3me, David Pélouquin, St-Ours; 4me, pas de concurrents.

1 couple de brebis de l'année croisées.

1er prix, Elz Proulx, Ste-Victoire; 2me, Nap. Proulx, Ste-Victoire; 3me, Pierre Girouard, do; 4me, Michel Larochelle, do.

Un coq, 2 poules.

1er prix, La Morin fils, St-Ours; 2me, Cyrille Pélouquin, do; 3me, Pierre Daigle, do; 4me, Lép. Proulx, do.

Un couple de dindes.

1er prix, La Morin fils, St-Ours; 2me, Juvier Lemoine, Ste-Victoire; 3me, Xavier Proulx, St-Ours; 4me, pas de concurrents.

Un couple d'oies.

1er prix, La Morin fils, St-Ours; 2me, Léop. Proulx, do; 3me, Xavier Proulx, do; 4me, Colbert St-Martin, Ste-Victoire.

Un couple de canards.

1er prix, Léop. Proulx, St-Ours; 2me, Pierre Beaudreau, Ste-Victoire; 3me, Hormidas Plante, do.

Un couple d'outardes.

1er, pas de concurrents; 2me, do; 3me, do.

Betteraves à vache.

1er prix, Pierre Gaudette, St-Ours; 2me, Maxime Brizard, St-Marcel; 3me, Hilaire Dufault, St-Ours.

Betteraves à table.

1er prix, Cyrille Pélouquin, St-Ours; 2me, Colbert St-Martin, Ste-Victoire; 3me, Pierre Gaudette, St-Ours.

Carottes.

1er prix, Pierre Salvail, Ste-Victoire; 2me, Maxime Brizard, St-Marcel; 3me, Michel Larochelle, Ste-Victoire.

Choux de Siam.

1er prix, Noël Pélouquin, Ste-Victoire; 2me, P. F. Harpin, St-Ours; 3me, pas de concurrents.

Patates.

1er prix, Noël Pélouquin, Ste-Victoire; 2me, Cyrille Pélouquin, St-Ours; 3me, Pierre Paul-Hus,

Ste-Victoire; 4me, Edmond Le-roux, St-Ours.

Choux.

1er prix, Baptiste Grenon, St-Louis; 2me, Joseph Raiche, St-Aimé.

Oignons.

1er prix, Azarie Messier, St-Louis; 2me, pas de concurrents.

Tabac en feuilles.

1er prix, Paul Duhamel, St-Ours; 2me, Jos. Augé, St-Aimé; 3me, Jos. Cournoyer, St-Robert.

Pommes.

1er prix, Dame veuve Jos. Laflèche, St-Roch; 2me, pas de concurrents; 3me, do.

Blé d'Inde.

1er prix, David Pélouquin, St-Ours; 2me, Alfred Bardier, Ste-Victoire; 3me, Wilbrod Vincent, Ste-Victoire; 4me, Pierre Caplette, do.

Graine de mil.

1er prix, La Morin fils, St-Ours; 2me, Cyrille Pélouquin, do; 3me, Hormidas Plante, Ste-Victoire; 4me, Pierre Laviolette, do.

Graine de trèfle.

1er prix, Jos. Cournoyer, St-Robert; 2me, Paul Harpin fils P. Ste-Victoire; 3me, pas de concurrents; 4me, do.

Raisin.

1er prix, Jos. Leclair, St-Joseph; 2me, Cyrille Jacques, St-Ours.

Citrouilles.

1er prix, J.-Bte Duhamel, St-Roch; 2me, Jos. Leclair, St-Joseph.

Blé.

1er prix, Edouard Millette, St-Ours; 2me, Cyrille Pélouquin, do; 3me, Juvier Lemoine, Ste-Victoire; 4me, Michel Larochelle, do.

Pois.

1er prix, Louis Morin, St-Ours; 2me, Cyrille Pélouquin, do; 3me, Noël Pélouquin, Ste-Victoire.

Orge.

1er prix, Cyrille Pélouquin, St-Ours; 2me, Pas de concurrents; 3me, do.

Sarrasin.

1er prix, Pierre Caplette, Ste-Victoire; 2me, Azarie Messier, St-Louis; 3me, Pas de concurrents.

Avoine.

1er Prix, Antoine Aussant, St-Robert; 2me, Inconnu; 3me, Paul Harpin, Ste-Victoire.

Etoffe du pays.

1er, Frs. Giard, St-Roch; 2me, Bruno Parent, St-Robert; 3me, Hormidas Plante, Ste-Victoire.

Etoffe légère.

1er, Henri Chapelaine, St-Roch; 2me, Antoine Aussant, St-Robert; 3me, Joseph Raiche, St-Aimé.

Flanelle.

1er, Aimé St-Germain, St-Aimé; 2me, Pierre Salvail, Ste-Victoire; 3me, Jos. Desrosiers, St-Aimé; 4me, Paul Duhamel, St-Ours.

Toile du pays.

1er Dame Vve Jos Lemoine, Ste-Victoire; 2me, Cyrille Jacques, St-Ours; 3me, Paul Duhamel.

Catalognes de plancher.

1er, Prix, Pierre Salvail, Ste-Victoire; 2me, Dame Jos Lemoine, do; 3me, Antoine Aussant, St-Robert.

Couverte de laine pure.

1er Prix, Cyrille Lebrun, St-Marcel; 2me, Paul Duhamel, St-Ours; 3me, Rémi Plante, St-Marcel; 4me, Inconnu.

Couverte laine et coton.

1er Prix, Rémi Plante, St-Marcel; 2me, La. Forcier, do; 3me, Treflé Pincine, do.

Couverte laine et coton.

1er Prix, Arène Cournoyer, St-Robert; 2me, La. Forcier, St-Marcel; 3me, P. F. Harpin, St-Ours.

Couverte à cheval.

1er, Prix, Antoine Aussant, St-Robert; 2me, Michel Aubuchon, do; 3me, La. Morin, St-Ours; 4me, Juv. Lemoine, Ste-Victoire.

Bas en laine.

1er Prix, Lp. Duhamel, St-Ours; 2me, Paul Duhamel, do.

Chaussons en laine.

1er Prix, Lp. Duhamel, St-Ours; 2me, Gilbert Dumas, St-Roch.

Châle en laine.

1er Prix, Paul Duhamel, St-Ours; 2me, Pierre Gaudette, do

Les Maisons Suivantes DE MONTREAL.

MEUBLES et Matelas.

PAPERIE, Enveloppes, etc., etc.

PATENTES BREVETS D'INVENTION

REMINGTON TYPEWRITERS.

Pour Contracteurs

Boyaux, Ciment, Briques à Feu.

CHERRY CHOCOLATE BRAND.

3me, Paul St-Amant, St-Aimé; 4me, Pierre Salvail, Ste-Victoire.

Meule de fromage.

1er Prix, Jos Paquin, St-Robert; 2me, Soc. Actionnaire, do; 3me, Beurrerie Act., Ste-Victoire; 4me, Hercule Paul-Hus, do.

Tinette de beurre.

1er Prix, Gilbert Dumas, St-Roch; 2me, Beurrerie Actionnaire, Ste-Victoire; 3me, Hercule Paul-Hus, do; 4me, Beurrerie Actionnaire, La Basse, St-Ours; 5me, Mention Hon. Soc.-Actt. Ruissseau St-Ours.

Miel coulé.

1er Prix, Jos Leclair, St-Joseph; 2me, Pierre Pélouquin, Ste-Victoire; 3me, Pas de concurrents.

Miel en gâteau.

1er Prix, Cyrille Jacques, St-Ours; 2me, Pierre Pélouquin, Ste-Victoire; 3me Pas de concurrents.

Sucre d'érable.

1er Prix, La. Morin fils, St-Ours; 2me, Hilaire Dufault, do; 3me, Cyrille Pélouquin, do.

Savon du pays.

1er Prix, Félix Dansereau, St-Ours; 2me, Cyrille Jacques, do; 3me, Jos Raiche, St-Aimé.

Peau de bœuf passé en rouge.

1er Prix, Jos Duhamel, Sorel; 2me, Ph. Duhamel, do; 3me, Pas de concurrents.

Peau de veau passé en rouge.

1er prix, Philippe Duhamel, Sorel; 2me, Jos. Dahamel, do; 3me, pas de concurrents.

Peau de mouton passé en rouge.

1er prix, Philippe Duhamel, Sorel; 2me, Jos. Dahamel, do.

Charrue en acier.

1er prix, A. A. Lamothe, St-Ours; 2me, pas de concurrents.

Charrue en fonte perche en acier.

1er prix, A. A. Lamothe, St-Ours; 2me, pas de concurrents.

Charrue en acier perche en fonte.

1er Prix, A. A. Lamothe, St-Ours; 2me, Pas de concurrents.

Charrue en fonte.

1er Prix, A. A. Lamothe, de St-Ours; 2me Pasde concurrente.

Sarcloir.

1er Prix, Pas de concurrents.

Attelage fin.

1er Prix, Stanislas Durocher, Sorel; 2me, Lp. Duhamel, St-Ours.

Attelage double de travail.

1er Prix, Stanislas Durocher, Sorel; 2me, Pas de concurrents.

Prix spécial offert par M. Frs. Robillard, de St-Ours, inspecteur de beurreries et fromageries, pour la meule de fromage qui appartiendra au syndicat et qui aura obtenu le plus haut prix dans la classe 97me. Jos Paquin, St-Robert.

Prix spécial offert par M. Frs. Robillard, de St-Ours, pour la tincture de beurre qui appartiendra au Syndicat qui aura obtenu le plus haut prix dans la classe 98me. Beurrerie Actionnaire Ste-Victoire.

Extra Azarie Messier St-Louis P. F. Harpin Sec. Trés.

S. A. C. R.

Chemin de fer de la Rive Sud No. 12 HORAIRE No. 13 Prenant effet le Mercredi, 25 Octobre 1899 à 6.00 hrs a. m. DETRUISEZ LES AUTRES HORAIRES

Table of train schedules with columns for Express, Mixed, and Sub classes, and rows for various stations like Montreal, Sorel, and St-Lambert.

H. BEAUCHEMIN, Managing Director.

PAROLES DU COEUR

Un cultivateur de la Nouvelle-Ecosse raconte comment il a regagné la santé

Il souffrait des années durant de maladies des reins, Moux de Tite et Rhumatisme. Bien avancé en âge, il a trouvé un remède.

De l'Enterprise, Bridgewater, N. E.

Solomon Meldrum, écrivain de l'Upper Branch, comté de Lunenburg, N.-E., est un descendant d'Ecosais et est bien connu par tout le comté. C'est un agriculteur de renom et il prend une part active aux affaires locales de la dénomination Baptiste.

N'oubliez pas Que le BAUME RHUMAL soulage et guérit la bronchite.

Ne peut disparaître qu'en prenant les 'TITULES CARDINALES' du Dr El. Morin.

Il y a environ deux ans, je lus quelque chose des guérisons merveilleuses dues à l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams.

VIN de QUININE CAMPBELL

Guérit les Rhumes Rend le Sommeil Restare les Forces

UN TONIQUE IDEAL

AVIS. Jean-Baptiste Théophile Lafrenière, clerc de notaire, domicilié en la ville de Sorel, demandera à la législature de Québec, à sa prochaine session, la passation d'un bill autorisant la Chambre des notaires de la province de Québec à l'admettre à la profession de notaire, après examen.

velaient une ou deux fois la semaine. Après avoir pris les pilules, les attaques devinrent moins fréquentes et moins douloureuses et finalement cessèrent presque que complètement.

Mon fils, qui demeure à quelque distance de chez moi, prit les six boîtes qui restaient et me dit qu'elles lui avaient fait beaucoup de bien. Et maintenant, il paraît beaucoup plus frais et plus dispos depuis qu'il les a prises.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en allant à la source du mal. Elles renouvellent et reconstituent le sang et renforcent les nerfs, enlevant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez soit entourée d'une enveloppe portant la marque de commerce complète 'Dr Williams Pink Pills for Pale People.'

Les dates à partir de Janvier 1900 seront indiquées plus tard.

Hotel Piché RUE AUGUSTA, SOREL

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Bon Marché! Bon Marché! LES CLTURES

EN FIL DE FER TISS

Les Clotures ou Filtres EN FIL D'ACIER McMullens.

SCNT LES MEILLEURS

Acier de choix, pour des treillis, enclos de cour pour les vaches. Entourage de pelouses, etc, se vendent bien moins cher que l'année que les années précédentes.

Carleton Hotel Sorel P. Q. ALF. LACOUTURE PROP.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX PRIX POPULAIRE

HOPITAL DE SOREL

A partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai prochain, le Dr Desjardins ne viendra à l'hôpital de Sorel que les 2mes samedis de chaque mois, savoir:

En 1899, Samedi le 14 Octobre " " le 11 Novembre " " le 9 Décembre

Les dates à partir de Janvier 1900 seront indiquées plus tard.

A. B. Frost's Country Folks

Hotel Piché RUE AUGUSTA, SOREL

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Bon Marché! Bon Marché! LES CLTURES

EN FIL DE FER TISS

Les Clotures ou Filtres EN FIL D'ACIER McMullens.

SCNT LES MEILLEURS

Acier de choix, pour des treillis, enclos de cour pour les vaches. Entourage de pelouses, etc, se vendent bien moins cher que l'année que les années précédentes.

Carleton Hotel Sorel P. Q. ALF. LACOUTURE PROP.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX PRIX POPULAIRE

Hotel Riendeau

SAINT-NICHOLAS, Ci-devant annexé au Richelieu PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL

Cet hôtel, auquel le nouveau propriétaire, M. JOSEPH RIENDEAU, a fait subir des améliorations très importantes offre tous les avantages possibles, tout comme les hôtels les plus confortables de Montréal.

JOS. RIENDEAU PROPRIÉTAIRE

G. G. Gaucher, Farines, Provisions

Hotel Piché RUE AUGUSTA, SOREL

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Bon Marché! Bon Marché! LES CLTURES

EN FIL DE FER TISS

Les Clotures ou Filtres EN FIL D'ACIER McMullens.

SCNT LES MEILLEURS

Acier de choix, pour des treillis, enclos de cour pour les vaches. Entourage de pelouses, etc, se vendent bien moins cher que l'année que les années précédentes.

Carleton Hotel Sorel P. Q. ALF. LACOUTURE PROP.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX PRIX POPULAIRE